



L'AUTORITE



162 ST-DENIS

GASTON MAILLET, directeur

REDDE CAESARI QUAE SUNT CAESARIS

GILBERT LARUE, rédacteur en chef

Tél. Est 893
Abonnement:
Par malle... \$2.00 par année

Le juge Saint-Cyr

Sa nomination à la présidence de la Commission du Tramway est d'un heureux présage

La commission du Tramway nommée par sir Lomer Gagné, a reçu un bien meilleur accueil que la Commission administrative de la Ville de Montréal. Cela tient à plusieurs causes qu'il serait fastidieux d'énumérer aujourd'hui.

Nous n'avons pas l'honneur, à "L'Autorité", de connaître MM. Herdt et Archibald, deux des membres de la Commission; mais le bien que nous en entendons dire nous suffit.

Par contre, nous avons l'honneur de connaître M. le juge Saint-Cyr, de la Cour des Sessions et de l'avoir suivi au cours de sa carrière si bien remplie.

Ce magistrat a plus de jugement et de connaissances dans son petit doigt que certains juges de la Cour Supérieure et toute la Commission administrative réunie.

C'est, dans toute l'acception du mot, un "coming man".

Donc, la nomination du juge Saint-Cyr est une garantie du bon fonctionnement de cette Commission du Tramway.

Espérons aussi indépendamment que clair, il saura défendre les intérêts du public tout en faisant droit aux demandes justes de la Compagnie.

On a été à même d'observer, récemment, avec quelle prestesse il débrouillait les questions techniques les plus ardues, pour rendre ensuite un jugement lumineux.

Nous formulons le vœu que la présidence de la Commission du Tramway ne soit qu'un échelon dans la carrière du juge Saint-Cyr, et que l'avenir réserve à son mérite d'autres postes encore plus élevés.

"L'AUTORITE"

Une barrique de whisky

C'est ce que chaque médecin de l'Ontario gardera continuellement chez lui, pour les 'clients'

VIVE LA PROHIBITION!

On a dû remarquer que dans toutes les consultations populaires sur la prohibition les médecins et les pharmaciens se montraient de fervents "buveurs d'eau."

Le zèle de ces apôtres faisait l'admiration de toutes les bonnes âmes un tant soit peu portées à l'enthousiasme.

Cependant les sceptiques se disaient:

—Attendez la fin... Il y a peut-être anguille sous roche...

Et comme, en matières prohibitionnistes, la lumière nous est souvent venue de l'Ontario, L'Autorité n'a eu rien de plus pressé que de s'enquérir de ce qui se passait là-bas.

Nous savions d'avance que les pharmaciens, souscripteurs au fonds généreux où M. Rowell puisait ses revenus et où tant de missionnaires prohibitionnistes réchauffaient leurs convictions, que les pharmaciens donc se frottaient les mains d'aise en songeant que sous la nouvelle loi leurs établissements étaient destinés à remplacer l'hôtel du coin. Seuls dépositaires de vastes quantités d'alcool, ils n'auraient besoin que d'un certificat médical pour en délivrer aux clients assoiffés.

Mais ne voilà-t-il pas que les médecins veulent aussi bénéficier de la manne céleste? Certes, les pharmaciens leur avaient promis d'être généreux, en retour de leurs prescriptions; mais il vaut encore mieux ne s'en fier qu'à soi, n'est-ce pas?

Et c'est ce que les médecins ont fait.

Ils ont donc obtenu du gouvernement de l'Ontario, qui ne saurait rien leur refuser, un amendement à sa dite loi de tempérance, permettant à un médecin de garder soit dans sa pharmacie usuelle, soit dans sa maison privée une quantité d'alcool quarante fois supérieure à celle permise par la loi avant cet amendement.

Tout bien calculé, chaque médecin de l'Ontario pourra en tout temps conserver chez lui la valeur d'une barrique de whisky.

Soyez sûrs que les Ontariens ne mourront pas de soif, et comme le médecin vendra son alcool un bon prix, il vivra gras.

Si l'on calcule maintenant que les Torontoniens, pour ne mentionner que ceux-là, s'étaient, gens avisés, pourvus de 40 bouteilles de whisky par tête, qu'ils avaient pu se procurer dans la province de Québec avant le 1er avril, on voit qu'en alimentant leur stock chez le médecin et le pharmacien ces braves gens pourront passer assez allègrement les jours sombres de la prohibition.

Ici, une réflexion s'impose:

Bien que le nombre des bouteilles achetées donne cette moyenne de 40 bouteilles par tête pour les adultes de Toronto, d'autre part il est difficile de supposer que les ouvriers avaient en réserve assez d'argent pour s'acheter quarante bouteilles de whisky, surtout au

prix que leur chargeaient nos négociants montréalais.

Les fortes accumulations de liqueurs doivent se trouver dans les caves des riches.

C'est pourquoi des grondements se font d'ores et déjà entendre dans les couches profondes. Le travailleur trouve souverainement injuste qu'on le prive même de bière sur sa table, tandis que celui qui lui impose cette privation "reçoit les amis" avec des bouteilles ventruées remplies d'alcool.

On a vu récemment la répétition de ce qui s'est passé en Angleterre. Des milliers d'ouvriers ont paré dans la Ville Reine portant des bannières sur lesquelles étaient écrites: "Pas de bière, pas d'ouvrage."

Il y a aussi les distillateurs de l'Ontario qui ne savent plus quoi faire du whisky qu'ils ont dû jusqu'ici garder en réserve parce qu'il n'était pas rendu à maturité.

Ils en ont pour plusieurs millions.

Au cas où ces messieurs s'aviseraient de se fâcher et feraient cause commune avec les ouvriers mécontents, M. Newton Westley Rowell pourrait passer un mauvais quart d'heure.

Il serait même possible qu'il fût forcé de quitter le cabinet afin d'aller "commercialiser" ailleurs sa religion, laquelle est, comme chacun l'a appris de M. Murphy, l'hyprocrisie.

Sylvio PICAUD.

Nommez-le au Japon!

Les députés de Québec, en ayant assez de Rodolphe Lemieux, adressent cette prière au gouvernement

Nous recevons cette lettre, que nous insérons sous toutes réserves, ne pouvant refuser son insertion à un député libéral de la province de Québec:

Ottawa, 18 avril 1918

A L'Autorité, Montréal.

Messieurs,

Rome est son Xénon; nous, nous avons notre Rodolphe Lemieux. Comme son oncle, Rodolphe sème partout la dévastation. Il fut l'un des principaux instruments de la défaite du parti libéral en 1911, et l'on peut dire qu'en 1917 il contribua infiniment plus que tout autre à ruiner sir Wilfrid Laurier.

Or, au moment où l'Empire britannique est acculé au mur, à une heure où les destinées du Canada sont dans la balance, savez-vous ce qui préoccupe davantage M. Rodolphe Lemieux? De patronage.

Rodolphe ne trouve plus bonne une seule nomination depuis que ce n'est pas lui qui les fait.

L'autre jour, il prenait une heure du temps de la Chambre pour critiquer la nomination de l'échevin Weldon au Douanes.

Pourtant, connaissez-vous un plus parfait gentleman et un homme plus qualifié sous tous rapports que l'échevin Weldon?

Aujourd'hui, c'est avec M. Nicholls, autrefois du Montreal Mail, qu'il nous a tenus. Pourtant, si c'avait été M. X... ou Z..., touchant de près à M. Lemieux qui eût été nommé, croyez-vous que celui-ci aurait tant que cela rouspété?

Nous tous, députés libéraux de la province de Québec, si nous étions permis de formuler un vœu au gouvernement, nous nous ferions en choeur:

—Pour Dieu, nommez-le au Japon; mais débarrassez-nous de Rodolphe pour toujours!

Un député libéral.

M. Alphonse Racine

Ma nomination au poste de contrôleur du combustible pour la province de Québec est particulièrement heureuse

Bien que sa situation de feuille hebdomadaire soit seule cause que L'Autorité arrive après plusieurs journaux pour se joindre au concert hantatif qui accueille l'hon. Alphonse Racine au poste de contrôleur du combustible, elle espère ne pas arriver en retard, car il est toujours temps de louer le réel mérite.

D'autre part, nous ne pourrions pas ajouter beaucoup, sans répéter, à ce qu'écrivit la "Presse" à propos de l'honneur et des responsabilités qui échouent à notre si distingué compatriote, homme d'affaires d'un très rare mérite. C'est pourquoi nous nous permettons de citer notre grand confrère.

La nomination de l'hon. Alphonse Racine au poste de commissaire du combustible pour la province de Québec est de nature à nous donner la plus absolue confiance dans l'efficacité des moyens qui seront employés pour prévenir, dorénavant, les difficultés auxquelles nous nous sommes heurtés. L'hiver dernier, dans notre approvisionnement de charbon.

Il faut reconnaître, toutefois, que la situation, l'an dernier, a été beaucoup meilleure que l'année précédente, grâce aux dispositions qui avaient été prises par les autorités fédérales, et grâce, aussi, à l'intelligente coopération de l'hon. M. Racine, qui représentait déjà la province de Québec dans l'organisation que dirigeait M. Magrath.

M. Racine, cependant, n'était pas secondé comme il aurait dû l'être, et s'il a consenti à retener le poste important qu'on lui a confié, c'est qu'il a l'assurance que, cette fois, tout un personnel actif et compétent l'aidera dans la tâche difficile et très compliquée qu'il a assumée.

Ayons à Montréal une école d'aviation

En enlevant à la loi militaire de 1917 son caractère sélectif, le gouvernement se propose d'inaugurer la levée en masse. Pour commencer seront appelées, sans bénéfice d'exemption à aucun titre, les classes de 20 à 23 ans, inclusivement; et les autres classes pourront être appelées à la discrétion du gouvernement, que le Parlement va revêtir de pleins pouvoirs.

J'estime que le meilleur moyen d'éviter de graves difficultés, le meilleur moyen d'amener nos concitoyens à acquiescer au nouvel ordre de choses, c'est de les traiter généreusement et de leur témoigner de la confiance.

Or, après la campagne agressive menée contre nous dans les provinces anglaises, c'est un cruel sacrifice à exiger de nos futurs conscrits que de les condamner à aller refaire leur période d'entraînement dans un milieu qui leur sera inévitablement antipathique, sinon tout à fait hostile.

Et c'est pourquoi je me crois tenu de signaler de nouveau aux pouvoirs publics la nécessité d'établir à Montréal une école d'aviation, de vastes casernes, des champs d'exercices, des hôpitaux militaires, bref, tous les éléments nécessaires à l'organisation des nouveaux effectifs, dans tous les services de l'armée.

Cette absence de facilités pour entraîner sur place nos recrues a été, je l'ai déjà fait remarquer, un obstacle sérieux à l'enrôlement des Canadiens-français. On les a systématiquement exclus, par exemple, du service d'aviation, sous prétexte qu'on n'avait pas d'instructeurs capables de commander en français, et malgré qu'un grand nombre de nos concitoyens se sentissent en quelque sorte une vocation pour le service aérien. Je n'ai pas été moins surpris d'apprendre que le fils du président de la Compagnie d'électricité de la Havane a fait pareillement de vaines démarches pour se faire admettre dans le Corps d'aviation. Je connais aussi un Américain, venant de la Georgie, qui a offert ses services sans pouvoir se faire agréer.

Pourquoi refuse-t-on ces volontaires? Voilà ce que je ne m'explique pas. Manquerait-on d'aviateurs? Ce serait impardonnable. Sinon, dans le cas des Canadiens-français, il serait si facile de demander à la France des instructeurs, comme ont fait les États-Unis pour l'entraînement de leurs conscrits.

Une école d'aviation et des casernes à portée de leurs regards auraient aussi l'avantage de familiariser nos compatriotes avec les choses militaires et de dissiper leurs préventions. Les Canadiens-français ne sont pas moins braves que d'autres. Des milliers se sont enrôlés volontairement, prêts à donner leur vie à la patrie, et parmi eux j'ai vu partir, stoïque et résolu, mon propre fils...

GASTON MAILLET.

M. J. N. PERREAULT

Tous les Canadiens-français soucieux de l'avenir de leur race, doivent se remercier M. J. N. Perreault, membre du Bureau central de la Commission scolaire, pour la persévérance qu'il met à convaincre ses collègues d'élever le salaire des professeurs.

Le Dr de Grosbois

Le docteur Tancrède de Grosbois a été nommé assistant-surintendant de l'École Saint-Jean de Dieu.

On a précédé par promotions, le docteur F.-E. Devlin, qui occupait le poste de docteur surintendant, à la place du regretté docteur Villeneuve, et le docteur de Grosbois succédant au docteur Devlin.

Dans les circonstances, le système de promotions était le meilleur.

POUR NOS ENFANTS

Que nos lecteurs prennent connaissance, en page 2, des conditions de l'emprunt de la Commission scolaire catholique.

Le revenu de cette Commission, déjà très considérable, s'est augmenté de \$600,000 avec les dernières annexions.

Bref, en prêtant à la Commis-

Si vous voulez louer cher

Construisez-vous une église dispendieuse, dit M. l'abbé Pielle aux propriétaires de Saint-Stanislas

Montréal, 17 avril 1918
M. le directeur de L'Autorité.

Comme vous avez inséré une lettre précédente que je vous avais envoyée, je me permets de requérir encore une fois vos bons offices pour celle-ci.

Il s'agit de l'église de notre paroisse, Saint-Stanislas. Vous savez qu'elle est brûlée; pas la paroisse, mais l'église. Je ne désapprouve certes pas l'Autorité d'avoir écrit que les pasteurs dont les églises brûlent, on devrait les réloger dans l'Abitibi ou l'Ungava. D'autant plus que chez nous, nous avons un prêtre capable de remplacer avantageusement l'abbé Pielle dans la personne de M. l'abbé Lessard, qui appartient à une famille si avantageusement connue dans notre ville. Même, les parents de M. l'abbé Lessard étant des entrepreneurs, il me semble que lui pourrait nous doter d'une église nouvelle à bien meilleur prix.

Car l'église que nous allons reconstruire immédiatement, M. le directeur, nous coûtera \$235,000 (c'est notre curé qui nous l'a dit en chaire, dimanche) sans les extras. Or, vous savez, M. le directeur, qu'un extra, c'est du caoutchouc. Notre église pourra donc nous coûter \$250,000, si ce n'est pas \$275,000, ou même \$300,000. Et nous n'avons que \$150,000 provenant de l'incendie de notre ancien temple pour boucher ce trou. Vous comprendrez que les propriétaires vont avoir à ouvrir grands leurs portefeuilles et à y plonger les mains jusqu'au fond.

Tout de suite après le feu, on avait décidé, paraît-il, de remettre

la reconstruction de l'église après la guerre, rapport aux matériaux, qui sont hors de prix, et à la main d'œuvre, qui ne va pas mieux, car il faut payer un simple maçon aussi cher qu'un ministre de la Couronne.

Mais il paraît que les autres propriétaires (pas moi, car on ne m'a pas consulté) ou une majorité des propriétaires ont trouvé ceci: que plus une église coûte cher, plus ça fait monter le prix des loyers. De sorte que si notre future église nous coûtait un million, je pourrais louer mes lojis, moi, au lieu de \$20 en moyenne par mois, \$100 au moins.

On nous représente que les loca-

taires seraient fort heureux qu'il en fût ainsi. Je ne suis pas un fort économiste, moi, cependant, j'en conclus que si l'on construisait une église pareille dans l'Abitibi, au lieu de se vendre cent acres pour une piastre, le terrain vaudrait cent piastres l'acre. N'avez-je pas raison d'approuver votre suggestion d'y envoyer tous les pasteurs dont les églises brûlent, qu'elle que soit la cause du désastre?

Avec mes remerciements, M. le directeur, pour votre si cordiale hospitalité, je suis

Votre dévoué
P...L... 47... Garnier.

L'égoïsme cruel des dentistes Québécois

(Spécial à L'Autorité)

Québec, 19.—Après une petite enquête je dois vous avouer que c'est un fait trop réel que les dents des enfants, garçons et filles, de nos écoles, à Québec, pourrissent à vue d'œil. Quarante-dix pour cent des enfants pauvres sont voués aux pires douleurs, sans compter le risque d'attraper des maladies presque incurables.

Les Drs Philippe Hamel, Arthur Langlois et le grand Lemieux, dentistes, n'ont pas l'air de bouger! Faudrait les envoyer à confesse chez le cardinal Bégin, car ils auraient besoin de la plus forte absolution, après celle du pape. Ces messieurs qui sont en train de faire fortune en chargeant des prix énormes en temps de guerre pour leurs services professionnels ne veulent pas remuer d'un pouce.

Ils ne veulent pas faire la moindre charité aux enfants pauvres en ouvrant seulement un semblant de dispensaire où seraient traitées les dents de nos chers petits québécois.

Que voulez-vous faire? Il n'y a pas moyen, sans leur mettre la corde au cou, de les amener à faire ce grand bien qui régénérerait la ville de Québec.

Ils ne pensent pas même à sacrifier une heure ou deux par jour dans une clinique dentaire, comme le font si généreusement les médecins de nos grands hôpitaux.

Ils ne veulent pas. Ils ne veulent pas, c'est navrant! imiter les dentistes progressistes de Montréal.

Aussi, ne soyez pas surpris si les générations futures, autour de l'Athènes du Canada, sont à la hauteur des Lilliputiens ou du Tom Pouce qu'autrefois exhibaient dans ces cirques le défunt Barnum. L'égoïsme de ces professionnels nous prépare une race de rachitiques.

Favorables à l'annonce

L'immense majorité des dentistes en a assez des arriérés réfractaires à la publicité

On a récemment demandé, par voie de referendum, aux dentistes, s'ils désiraient ou non avoir le privilège d'annoncer dans les journaux. Une cinquantaine ont donné une réponse négative. Un certain nombre ont déclaré vouloir annoncer, et un plus grand nombre, indifférents, n'ont rien répondu.

De sorte que sur les trois cents dentistes de la province de Québec, il est avéré que soixante environ persistent à s'opposer au progrès et ne veulent pas annoncer, tandis que les 250 autres veulent être libres d'annoncer ou sont indifférents. Comme la plupart des entreprises du Bureau des gouverneurs des dentistes, son referendum a tourné au contraire de son attente.

La majorité des dentistes, nous en avons la conviction, a fini par comprendre que l'annonce est une forme du progrès. Par l'annonce, les puissances de l'Entente ont levé d'innombrables armées et négocié de fabuleux emprunts de guerre. Le commerce, l'industrie, les grandes opérations financières réussissent par l'annonce.

La profession dentaire peut végéter sans l'annonce, ou prospérer avec l'annonce, à son choix. Ceux qui, dans la profession, sont partisans de l'initiative, laisseront en arrière les flancs mous.

Mais le referendum qui vient d'avoir lieu nous semble indiquer quelle préférence annonce et faire de l'argent, plutôt que de se draper dans sa prétentieuse dignité en n'annonçant point, et crever de faim.

L'hygiène dentaire est une science inconnue du populaire et qui requiert une campagne de vulgarisation active et persévérante. Les Allemands n'auraient pas besoin d'une longue dissertation pour admettre cette proposition; ils la mettent déjà en pratique. Les bureaux qui se sont succédés à la tête de la profession dentaire n'ont toutefois pas encore entrevu cette vérité.

Les dentistes se sont rendu compte que le Bureau, qui est en voie de dépenser, en procédures légales, \$20,000 ou plus, contre l'annonce, voulait leur faire endosser sa responsabilité à lui, et ils ont pris le sage parti de s'en laver les mains.

OBSERVATOR.

Liquidateurs et créanciers

Plusieurs des premiers s'engraissent trop aux dépens des seconds. — M. Jacobs fait bien d'essayer de les refréner

Depuis de nombreuses années, la Chambre de Commerce du district de Montréal a vainement réclamé des pouvoirs publics une loi des faillites qui, sans nuire aux débiteurs de bonne foi, serait un sauvegarde pour les créanciers. Il semble qu'elle soit maintenant sur le point de voir son désir exaucé, grâce à l'initiative de M. S. W. Jacobs, qui vient de soumettre un projet de loi en ce sens à la Chambre des Communes et d'obtenir qu'un comité soit constitué pour étudier cette question si importante pour le commerce.

Aux dernières élections, lorsque M. Jacobs se portait candidat dans la division Georges-Etienne-Cartier, nous avons conseillé aux électeurs de donner leurs suffrages à M. Jacobs, un Israélite, plutôt qu'à son adversaire, qui était un Canadien-français, parce que, disions-nous, M. Jacobs saurait leur être plus utile.

Les citoyens de la division Georges-Etienne-Cartier ont suivi notre conseil, et déjà les événements justifient nos prévisions.

Notre actuelle loi des faillites prête à des abus monstrueux. Certains liquidateurs s'en servent pour dépouiller les créanciers non pas dans l'intérêt du failli, ce qui serait après tout une circonstance atténuante, mais dans leur propre intérêt, ce qui est criminel. Nous ne croyons pas exagérer en déclarant que des bureaux de liquidateurs que nous pourrions nommer quatre-vingt-dix-neuf créanciers sur cent qui ont affaire à eux ne retirent pas un seul sou.

Si M. S. W. Jacobs parvient à nous doter d'une loi capable de refréner ces liquidateurs peu scrupuleux, il aura doublement mérité de ses concitoyens, en général et du commerce en particulier.

Gilbert LaRUE.

Grenades

M. L. A. Lapointe est définitivement battu par quatre voix dans Saint-Jacques.

Ce "séraphin".

Et ne voilà-t-il pas que le p'tit Brodeur essaie de devenir leader du Conseil?

Alors notre Conseil passera pour être un choeur de "chérubins".

Le p'tit Brodeur essaie d'arrêter les échevins Anglais en leur disant: "Je serai avec vous".

Et aux Canadiens-français, il dit: "Nous roulerons les Anglais".

Tout de même, M. Lapointe garde encore suffisamment de fonctions pour l'occuper et le consoler de ce déboire.

Député de Saint-Jacques.

Membre de la Commission Scolaire Catholique.

Secrétaire de l'Association des débiteurs de liquéurs.

Ne s'agirait-il pour lui que d'empêcher la fermeture des hôtels en mai 1919, que ça lui demanderait déjà beaucoup de temps et d'efforts.

Et s'il veut arrêter la conscription, donc!

Tant qu'à obtenir de Jerry Déarcy, notre ministre de l'Instruction Publique, l'inscription gratuite et obligatoire, nous conseillons à M. Lapointe, malgré tout son zèle pédagogique, d'y renoncer.

Pour en revenir à l'élection de Saint-Jacques, ce qui rend à M. Lapointe la pilule dure à avaler, c'est d'avoir été battu par le p'tit Brodeur.

Et ne voilà-t-il pas que le p'tit Brodeur essaie de devenir leader du Conseil?

Alors notre Conseil passera pour être un choeur de "chérubins".

Le p'tit Brodeur essaie d'arrêter les échevins Anglais en leur disant: "Je serai avec vous".

Et aux Canadiens-français, il dit: "Nous roulerons les Anglais".

Tout de même, M. Lapointe garde encore suffisamment de fonctions pour l'occuper et le consoler de ce déboire.

Député de Saint-Jacques.

Membre de la Commission Scolaire Catholique.

Secrétaire de l'Association des débiteurs de liquéurs.

Ne s'agirait-il pour lui que d'empêcher la fermeture des hôtels en mai 1919, que ça lui demanderait déjà beaucoup de temps et d'efforts.

Et s'il veut arrêter la conscription, donc!

Tant qu'à obtenir de Jerry Déarcy, notre ministre de l'Instruction Publique, l'inscription gratuite et obligatoire, nous conseillons à M. Lapointe, malgré tout son zèle pédagogique, d'y renoncer.

Tandis que le p'tit Brodeur, lui, n'a encore parlé que chez les Forestiers.

SUS A L'HYPOCRISIE PURITAINE!

A quoi doit-on avoir pu, depuis un an, payer la traite dans les établissements licenciés de la province de Québec, -- si ce n'est au 'test case' sur la traite pris par le directeur de l'Autorité? -- Qui s'est opposé avec la plus grande véhémence à l'abolition des comptoirs, à la réduction des licences à deux cents dans Montréal, si ce n'est l'Autorité encore l'Autorité? -- Qui se prépare à combattre avec la dernière énergie cette loi puritaine que les quakers de l'Ontario voudraient faire imposer -- comme mesure de guerre -- à la province de Québec: soit la fermeture des petits magasins le dimanche? L'Autorité, toujours l'Autorité!

Ouvrons les cabinets noirs

Continuons la lutte, Montréalais, et jusqu'à ce que nous soyons écoutés, afin d'obtenir que les membres de la commission municipale administrative chargée, à l'hôtel-de-ville, de gérer nos deniers, consentent à tenir leurs séances à ciel ouvert, et non dans les ténèbres. -- N'oublions pas non plus, Montréalais, qu'un comité d'experts siège à huis-clos chez Concordia, dont la mission est de déterminer combien de millions nous paierons à la compagnie Cook pour ces travaux de l'aqueduc qu'il a fallu abandonner.

Soyons en garde, Montréalais!

La visite de Mgr Mathieu au rocher de Québec

Réussira-t-il à remédier aux impairs commis par Mgr Eugène Roy ?

(Spécial à L'Autorité)

Québec, 19. — La visite de Mgr Mathieu, archevêque de Régina, à Québec, en ce temps-ci, n'est pas sans éveiller la plus grande attention.

Des renseignements puisés aux sources les plus directes nous permettent d'affirmer que la visite de Mgr Mathieu dans l'est a quelque chose à faire avec la récente échauffourée de Québec.

En passant à Ottawa, Mgr Mathieu a rencontré plusieurs hommes politiques haut placés, entre autres l'hon. M. Doherty. Celui-ci, le seul membre du cabinet qui soit catholique, ne lui a pas caché sous quel mauvais jour les catholiques avaient été placés par l'éméute de Saint-Sauveur et de Saint-Roch.

La venue de Mgr Mathieu, pour ceux qui sont au courant de ce qui se passe dans les hautes sphères ecclésiastiques, est grosse de signification.

On sait quel habile diplomate et quel esprit large est Mgr Mathieu.

En ces dernières années, à cause de l'âge avancé du cardinal Bégin, l'influence de Mgr Eug. Roy, son coadjuteur, est devenue de plus en plus prépondérante.

Or, Mgr. Roy est le cerveau le plus étroit en même temps que le plus autoritaire en existence sur le cap Diamant. On l'a bien vu, lorsque, pendant le referendum sur la prohibition, à Québec, craignant d'être battu, il se mit à vouer tous les anti-prohibitionnistes au feu de l'enfer, pour éviter à son orgueil un échec menaçant. Il se considère comme dans une principauté à Québec et y fait la pluie et le beau temps.

Ah! si Mgr Mathieu occupait un trône à Québec et si Mgr Eugène Roy était relégué quelque part dans l'Ungava... On se frotte les mains d'aise rien qu'à y songer.

C'est encore la faute des "Maréalisses"

Le jury a été discret, mais tout le monde sait que ce sont eux qui ont causé la sanglante émeute

(Spécial à L'Autorité)

Québec, 19. — Ceux qui trouveraient que les "gens de Québec" ne sont pas avisés seraient bien difficiles.

On n'a qu'à relire le verdict du jury sur la mort des quatre malheureux tués le 1er avril pour s'en convaincre.

D'abord, aucun de ceux qui ont été tués n'avait fait un brin de mal. Les briques, les balles, les pierres, les glaçons que les soldats ont reçus, tout cela venait du ciel.

Si le jury ne recommande pas que les militaires soient pendus, c'est sans doute parce qu'ils ont été de bonne foi en pensant que ces projectiles venant des émeutiers ils étaient justifiées de répondre à la force par la force.

Et après avoir exprimé le regret que le bon renom des paroisses de Saint-Roch et de Saint-Sauveur ait été mis en doute, le jury exprime l'opinion que les instigateurs de ces troubles étaient des étrangers.

Le jury n'a pas voulu dire d'où venaient ces brandons de discorde; mais je vais vous le dire, car tout le monde le sait et le dit à Québec: Ce sont des "Maréalisses."

Shrapnels Dentists answer to the Referendum Of their Board of Governors

Now an Ulster's preacher rises to remark that St. Patrick was a Protestant long before Martin Luther was ever heard of. For the love of Mike, why is it that something is always happening to cause trouble in Ireland.

Not all of the patriots in Washington wearing the dollar-a-year badge are giving unselfish service to the government. The memory of the enormous fortunes that were made in the North during our Civil War is a great temptation.

The story that a man named Tchelnoff, is predestined to rule Russia is ridiculous. The ruler is going to be General Anarchy.

We opine that in a short time Kaiser Bill will discover that Japan has taken steps to block the new road to India.

A Chicago attorney who was fined \$50 for not standing when the national anthem was played in a theater declared that he was "too tired to rise." If he was that tired he should have been in bed instead of a theater.

It is obvious that the Kaiser's Prussian god is not the God that humanity trusts.

The Governor of New Jersey has signed a bill providing that every man between the age of 18 and 50 spend at least 36 hours a week in some useful occupation or business. This will be tough on the fellows who hold political jobs.

"A Prussian is born cruel," said Goethe, the German poet. "Civilize him and you make a savage." Which shows that Goethe knew his Prussian quite well.

That Congressmen are enjoying airplane rides in Washington is probably explained by the fact that they are accustomed to being "up in the air."

A famous chef says it is possible to make any dish without eggs. How about a broiled spring chicken.

For a man who has a withered arm and a ringing ear Kaiser Bill has caused the world an awful lot of trouble when you come to think of it.

It strikes us there is sufficient room up in the air for persons to stretch their elbows without having so many airplane collisions.

Ensign Krylenko who in some quarters was loudly touted as "the man of the hour" didn't last much more than a minute.

The Allies can give a free hand in Siberia with the assurance that she will soon clean up the Bolsheviks and the Huns in that territory.

It seems that the average fat woman can not realize that tight lacing squeezes too much of herself out below the corset.

Count Minotto, son-in-law of a prominent Chicago packer, has been interned for the duration of the war. Now if the Canadian government were to intern some of the packers perhaps the price of meat would drop.

The failure of a German submarine in its effort to blow up a British hospital ship doubtless resulted in the commander of the U-boat being blown up by the German authorities.

Leon Trotzky is now known as the commissary of the commune. This means that everything valuable in the commissary will be speedily transferred to the pockets of Trotzky.

Cincinnati saloonkeepers have displayed their patriotism by banishing the pretzel. It was also a concession to prohibition because it is known that pretzels make people dry.

Now somebody rises to remark that among the resources of Canada that must be husbanded during the period of the war are women.

If the truth were known the smell of sauer kraut in the captured German trenches was more annoying to the Canadian soldiers than poison gas.

How many Dentists to-day know the result of the vote taken last Monday on the most important questions submitted to them in years, or what the result their answers will be at the annual meeting next Autumn?

Out of approximately 300 Dentists only about 75 took the trouble to reply to the Board of Dental Governors, and of that number one-third voted on all these questions unequivocally against the Board.

The question arises, what about the majority of the 200 odd, who did not vote? Was it lack of interest on their part, or that they refused to be caught napping by answering vague questions, without hearing definite reasons why it was necessary to get their sanction?

One is inclined to the latter view. To these Dentists all credit is due. In the first place they could not and cannot yet understand the object of the Board of Governors in calling on them to help them out in their decisions, after having elected them to think and act for their profession.

For the benefit of the Board of Governors they should recognize the fact NOW that By-law 18—re: advertising will have to be materially changed if they wish to seek re-election.

Take the most important question asked, the dropping of the two law-suits against one of their confères is of the utmost importance to each individual Dentist in this Province. Cannot the Board of Governors now read between the lines why they did not receive more replies?

Do they not realize that the Dentists would like to know what it will cost to fight these two suits? and how much it has cost the Dentists the past few years without ever winning one case.

For the benefit of the electors do they know what it costs to keep up a losing fight. Giving an approximate idea, the confère the Board of Dental Governors are fighting has the means to keep them busy to a few years and then win out. Do not the Dentists know that the Board have practically no money to their name and that the fight will cost around \$21,000 during the next two years? And to fight this confère the next few years would necessitate levying a tax on every of those fifty Dentists supporting the Board, approximately \$432 to prolong a losing fight.

Figure it out yourself, and then think some who is going to "pay the piper." The Board of Governors cannot win. It has been proven before that the Board of Governors cannot be accused and judge, nor can they in the two cases now pending, or do you think for one moment a confère for the so-called Ethics of the Profession—will make out a case against another, without having the backing of the Board of Governors? As a suggestion the Dentists individually or collectively should demand from the Board of Governors more definite reasons why they are so anxious to have them answer vague questions of which only 75 out of 300 Dentists were gullible enough to answer.

Dr. W...

L'ECHAUFFOUREE DE ST-SAUVEUR

(Spécial à L'Autorité)

Fall-River, Mass, 19.—Vous ne sauriez croire quel tort irréparable l'échauffourée de Québec cause aux Franco-Américains.

On nous prend ici pour des lâcheurs, bien que nos fils, à nous, les Franco-Américains, aient couru à la défense du drapeau étoilé aussi vite que les fils des plus anciens Américains.

On commente beaucoup, ici, l'attitude d'un certain Père Lelièvre, de Saint-Sauveur de Québec, fougueux prohibitionniste qui menait autrefois ses gens à la baguette, mais qui ne semble pas jouir d'une forte influence depuis qu'on parle de conscription.

Serait-ce parce que le Père Lelièvre, Français de naissance, a trouvé des raisons suffisantes pour ne pas courir à la défense de sa patrie? En tout cas, il serait bien aimable de nous faire connaître, à Fall-River, ces raisons, que nous aimons à croire suffisantes, mais que nous ne connaissons pas.

The once powerful Russian bear that walked like a man now looks and acts like a monkey.

As we view the situation the idea of a German offensive on the Western front has become so offensive to old Von Hindenburg that it really offends him.

Old Von Hindenburg says he is willing to sacrifice 300,000 men on the Western front. Probably a good deal more willing than Fritz is to be sacrificed, but once the Allies' line is bucked the loss to the Germans may be much greater than 300,000 men. As the French say, "the more they are the more we will kill."

Let us hope and pray that too many fingers will not finally spoil the natural gas pie.

Speaking of Siberia the New York World says Japan never decides to send an army anywhere until she has it there.

We never see a bald-headed man with a full beard without wondering why nature put all the hair in the wrong spot.

"Our cause is just," shouted the prohibition orator, and it will enable us to show a firm front to the war. He was horrified, however, when the printer made him say that it would enable us to "show a full front to the bar."

Some patrons of New York restaurants (tip the waiters with thrift stamps, but our experience is that no stamps of any kind are needed to make the average waiter thrifty.

The Governor of Connecticut declined to explain why he refused to order saloons to be closed at 6 p. m. But we have an idea he decided that between 6 p. m. and the opening hour the next morning was a long way to Tipperary.

The other day we were confronted before we had an opportunity to escape, by an angular suffragist who asked if we favored votes for women. One look into her hard-boiled eye made us say we did.

When you see a girl nowadays wearing a long skirt it is safe to bet your money that she is as bow-legged as a pair of ice tongs.

The New York legislature substituted a referendum for the resolution on the Federal Prohibition Amendment hence the question will be decided by a vote of the people. As the New York World says this upsets the whole basket of eggs whose chickens had already been confidently enumerated by the prohibitionists.

The man who rivets boilers may think he has to toll terribly for a living, but he should remember that the hardest way for a man to make money is to marry it.

Cartes professionnelles

GRAVEL, J. A. E. AVOCAT 13 Craig Ouest Tel. Main 6762

Mayrand, G., notaire 99, ST-JACQUES Mails 1283

Le Capital et l'Intérêt de ces Obligations sont garantis par la propriété immobilière de tous les citoyens catholiques de Montréal.

OBLIGATIONS à 6 p.c.
de la
Commission des Ecoles Catholiques de Montreal
\$2,500,000.00
repartis
\$1,500,000.00 d'Obligations
Payables en or dans cinq ans
et en
\$1,000,000.00 de Bons du Trésor
Payables en or dans cinq ans
Intérêt payable semi-annuellement
LE 1er NOVEMBRE ET LE 1er MAI, CHAQUE ANNEE.

Ces valeurs sont maintenant offertes pour souscription populaire, au pair et sans frais ni commission.

Le patriotisme et l'intérêt de chacun devraient être d'accord pour conseiller l'achat de ces obligations à tous ceux qui peuvent le faire.

Comme sécurité, c'est un placement de tout premier ordre, donnant le double du revenu payé à l'épargne.

Les souscriptions par montants de \$100, \$500 ou \$1,000, aux Obligations et aux Bons du Trésor de la "Commission des Ecoles Catholiques de Montréal, sont reçues au Bureau-Chef de

LA BANQUE D'HOCHELAGA
et à toutes ses succursales de Montréal et de la Province de Québec ainsi qu'aux endroits suivants seulement:

BUREAU CENTRAL de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal, 87 rue Ste-Catherine Ouest. M. Aymé LaFontaine, Sec-Trés. Tél. Est: 1371.

- 1. DISTRICT EST: M. J.-M. Manning, Dir.-Sec., No 191 rue Stadacona. Tél. Lasalle: 470.
- 2. DISTRICT NORD: M. J.-P. Labarre, Dir.-Sec., No 2060 rue St-Denis. Tél. St-Louis: 8735.
- 3. DISTRICT OUEST: M. A.-G. Robitaille, Dir.-Sec., No 298 Ave Colbrooke. Tél. Westmount: 4360.

Toutes communications, toutes demandes de renseignements supplémentaires devront être adressées à M. Aymé LaFontaine, Secrétaire-Trésorier du Bureau Central de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal, 87 rue Ste-Catherine Ouest, Casier Postal 476.

GADBOIS LIMITEE
Accessoires et réparations d'automobiles
de tout genre.—Garage à l'épreuve du feu
1543-7 Boul. ST-LAURENT
Tél: St-Louis 2446

Berevitch, Lafontaine et Cie
AVOCATS
200, ST-JACQUES Mails 5104

TURCOU, NAP., Plombier
Une spécialité — Couverture en gravils à
des prix modérés.
1000 Boul. ST-LAURENT Tél. St-Louis 226

Jacobs, Hall et Cie, avocats
82 CRAIG O. Mails 4410

Bédard, Rodolphe
EXPERT-COMPTABLE
Membre de l'Institut des Comptables
127, RUE MCGILL—Téléphone Mails 9791

Beauguard, H., Entr. Général
Edifice Power. Tél. Mails 6164

Ecrément, Arthur, notaire
99 St-Jacques. Tél. Mails 6000

Beaubien & Lamarche, avocats
107 rue ST-JACQUES Tél. Mails 2280

Fontaine & Labelle, avocats
81 rue ST-JACQUES. Tél. Mails 977.

Deessaulles & Garneau, avocats
89 Notre-Dame Ouest. Tél. Mails 6116

CASGRAIN PIERRE, M.P.
AVOCAT
107 St-Jacques Tél. Mails 8069

"L'Autorité" est publiée et éditée
par l'"Autorité" Co. Bureau: 183
rue St-Denis. Téléphone Est 893.
La Compagnie d'Imprimerie Godin
Limitée, 41 rue Bonsecours, coin rue
Champ de Mars, en est l'imprimeur.



A la mémoire de
JULES FOURNIER
Mort à l'âge de 34 ans, après avoir rempli dans
la presse canadienne-française une place à laquelle
bien peu de vieux journalistes ont pu atteindre.



CORSET
La Diva
NE SE ROUILLE PAS
Les nouveaux modèles La Diva suivent les plus récentes
les créations de la mode et les prix en sont des
plus raisonnables.
Voyez-les chez votre marchand.
Faites par les fabricants des célèbres
corsets D & A et Godin.
DOMINION CORSET CO.
Québec Montréal Toronto

Moquin Frères

ACHÉTEZ VOS LIQUEURS MAINTENANT!
N'attendez pas que les prix subissent une nouvelle augmentation, mais commandez immédiatement d'après la liste ci-dessous. Satisfaction entière garantie.

TOUS NOS PRIX SONT F.O.B. MONTREAL
et sont sujets à des changements sans avis.

GIN		
Boulton's Dry	Calasse	1 bout.
Boulton's Old Tom	\$12.50	\$1.25
Burnett's Dry	18.50	2.00
King Bond Sloe Gin	18.50	2.25
Melchers, Croix d'Or		
15 grosses bouteilles	21.00	1.65
12 bouteilles moyennes	14.00	1.25
Cote's Plymouth	25.00	2.25
Booth's Old Tom	25.00	2.25
Ross Sloe Gin	21.00	2.00
DeKuyper, 12 bouteilles moyennes	22.00	2.00
Gordon Dry	25.00	2.00

BRANDY		
Hennessy, 1 étoile	\$25.00	\$2.40
Martel, 1 étoile	25.00	2.40
Martel, V.S.O.P.	33.00	3.00
Rémi Martin	20.00	2.00
Cognac Claudon	22.00	2.00
V. Pinot & Cie	18.50	1.25
Tesson, 3 étoiles	12.50	1.25
Bisquit Dubouché, 2	35.00	3.00

COCKTAIL, ETC.		
Bronx "Congress"	\$14.00	\$1.25
Martini "Congress"	14.00	1.25
Manhattan "Congress"	14.00	1.25
Vermouth Italien "Camasa Torino"	14.00	1.25
Vermouth Italien "Savoia"	11.00	1.00

WHISKY ECOSSAIS (Scotch Whisky)		
White Horse	\$22.50	\$1.90
Dewar's Blue Label	22.00	1.85
Dewar's Special	20.50	1.75
Old Mull	21.00	1.80
Peter Dawson	20.00	1.75
Roderick Dhu	20.00	1.75
Old Smuggler	20.00	1.75
Gilbey's, 3 Décs	25.00	2.00
McPherson, 3 étoiles	11.00	1.00
Donald McKenzie, 3 étoiles, Pintes ord.	12.00	1.25
Pintes imp.	15.00	1.50

EN FUTS		
Watson's	\$6.00	le gal.
White Horse	8.00	le gal.
Spécial, 10 ans	10.00	le gal.

WHISKY CANADIEN		
Canadian Club	\$12.00	\$1.15
J. & W. Spécial	12.50	1.15
J. & W. ordinaire	10.50	1.00
Seagram, 1 étoile	10.50	1.00
Seagram, 3 étoiles	11.50	1.10
Seagram "83"	12.50	1.15
Corbey's Majestic	11.00	1.00
Corbey's Spécial	12.75	1.20
White Wheat	12.50	1.15

EN FUTS		
Seagram's "83"	\$5.00	le gal.
J. & W. Spécial	5.00	le gal.
Canadian Club	5.50	le gal.
Walkers Rye	3.75	le gal.
J. & W. ordinaire	3.25	le gal.

WHISKY IRLANDAIS (Irish Whisky)		
O'Baynes 3 étoiles, pintes imp.	\$15.00	\$1.50
Keegan's, 8 couronnes, pintes ord.	20.00	1.75
John Jameson, 3 étoiles, pintes ord.	23.00	2.00
Jameson's Best, pintes imp.	20.00	1.75
pintes ordinaire	15.00	1.50

CHAMPAGNE
Victor Cluquot, Reims, France \$30.00 la caisse.

MOQUIN FRÈRES
Importateurs directs de vins et liqueurs depuis 29 ans.
120, RUE ST-DENIS, MONTREAL.
Téléphones, Est 1682-4755.

Nouveau régime de presse

M. Henri Bourassa, dans le "Devoir" fait sa soumission en ces termes au nouveau décret ministériel faisant un délit passible d'amende et de prison toute campagne de presse susceptible de nuire à l'heureuse poursuite de la guerre:

Nos lecteurs ont pris connaissance du décret ministériel édictant les nouveaux règlements applicables à la presse. Ils ne seront pas étonnés d'apprendre que le Devoir entend s'y soumettre exactement.

Dès le début de la guerre, nous avons adopté comme règle absolue de ne laisser passer aucune nouvelle, aucune information propre à renseigner l'ennemi sur les mouvements des troupes canadiennes, à mettre en danger la vie d'un seul soldat canadien. On a bien voulu, à plusieurs reprises, nous rendre le témoignage qu'à cet égard le Devoir ne s'est jamais écarté de la règle qu'il s'était tracée.

Dans l'ordre des opinions émises, nous avons cru jusqu'ici que le régime de liberté qui existe en Angleterre — le premier ministre le rappelait il y a quelques jours — a sa raison d'être au Canada. Nous avons cru que chacun avait le droit et même le devoir d'apprécier librement la politique de tout gouvernement, de rechercher dans quelle mesure cette politique s'accorde avec les motifs de guerre proposés au peuple des nations engagées dans le conflit, aussi d'établir une distinction entre la situation et les intérêts du Canada et ceux des autres pays alliés.

Le gouvernement, qui porte l'entière responsabilité des mesures de guerre, en juge autrement. Il croit le moment venu d'intervenir toute expression d'opinion qu'il jugera propre à créer des discussions ou à alimenter des divergences d'opinion sur l'objet ou la conduite de la guerre.

Il ne nous reste, à nous comme à tout autre journal, qu'à nous soumettre à cette décision des autorités et à laisser à l'avenir le soin de démontrer si elle est conforme aux meilleurs intérêts du pays.

Henri BOURASSA.

L'impuissance de la presse quotidienne à diriger les masses

"Le Pays" en énumère les causes

Il devient de plus en plus évident, au regard de l'observateur, que l'influence de la grande presse canadienne-française s'en va à vau-l'eau.

En vertu de quoi nos quotidiens sont-ils devenus autant de prophètes prêchant dans le désert? C'est ce qui est analysé plus bas dans un article du "Pays" sur la réélection du maire Martin.

Un seul fait, qui nous intéresse particulièrement, se dégage du résultat de cette lutte: l'impuissance de la presse quotidienne à diriger l'opinion des masses. Car si nos grands journaux — nous parlons de la presse canadienne-française, bien entendu — avaient eu la moindre emprise sur le peuple, c'est M. Ainey, et non M. Martin, qui aurait été élu.

S'il est une justice immanente, comme on le prétend, elle s'est manifestée clairement à l'égard de notre presse quotidienne en faisant battre le candidat de son choix, ou plutôt du choix de ceux dont elle servait les intérêts.

Car, c'est précisément une des raisons qui a fait perdre à la presse mercantile et populacière, la confiance du public: son manque de sincérité, parce que esclave de ses maîtres du moment ou d'un parti, telle une fille entretenue ou une courtisane. On veut bien s'en servir quand on est échevin, marguillier, policeman, pompier, mère de quinze à dix-huit enfants ou l'auteur d'un concours quelconque et qu'on éprouve le besoin irrésistible de faire admirer son portrait dans le journal; mais lui demander une direction, accepter son avis sur une question d'importance, lui faire confiance sur sa mine, c'est autre chose.

Et pourquoi en serait-il autrement? Cette presse n'étant pas libre ne saurait aspirer à diriger l'opinion de ses lecteurs habitués, du reste, à n'y lire que comptes rendus insipides de noces d'or, de funérailles d'hommes de bien, d'accidents d'importance toujours exagérée, d'exploits de bandits et d'attentats qui font les délices des commerçants des faubourgs et des balayeurs des rues. Ceux qui possèdent un cerveau assez développé pour ne plus se contenter de cette pauvre nourriture intellectuelle, cherchent ailleurs que dans ces journaux l'article intéressant et instructif, sur les problèmes qui se posent à l'esprit humain, et n'attachent aucune importance aux éditoriaux anonymes de ces feuilles complaisantes et tremblantes sous la menace de l'admonestation ou de l'interdit.

Bâillonnés ainsi, nos grands journaux ne méritent pas plus de reconnaissance que de confiance, car ils n'ont jamais rien fait pour l'instruction du peuple, l'amélioration des conditions sociales, la diffusion des connaissances utiles pouvant sauver tant d'ignorants de malheurs irréparables, l'observation des préceptes hygiéniques faisant des races fortes et heureuses. Cela ne leur étant pas permis, ils se contentent de publier des annonces de pilules guérissant de tous les maux et redonnant à la vigueur aux personnes aménies. Puis ils répètent à pleines colonnes, tant qu'on veut, les pires fâneries sur notre mission providentielle, nos prétendues gloires nationales et les admirables institutions que nous possédons, faisant envie à la vieille Europe.

S'ils n'exigent pas de billet de confession de leurs rédacteurs — et nous n'oserions pas affirmer que cela ne s'est jamais fait — ces journaux leur imposent le consentement à toute idée personnelle, en même temps que d'innombrables réserves. Ces rétracteurs, s'ils ne veulent pas être soupçonnés d'athéisme, doivent se familiariser le plus tôt possible avec ce style onctueux, incolore, le plus souvent incompréhensible, qui fait les délices des gens bien-pensants et bornés. Surtout, ils doivent se garder prudemment d'appeler certaines choses par leur nom, et encore davantage de trai-

ter certains sujets, même de les effleurier, de crainte de jeter le trouble dans l'âme de quelque fillette de quatorze ou quinze ans, qui, par hasard, y entendra quelque chose.

C'est ainsi que des questions d'une importance vitale sont totalement ignorées de la presse quotidienne, par exemple, ose-t-on en parler dans nos journaux? Et pourtant l'on sait que les maladies vénériennes causent des ravages effroyables parmi nous, parce qu'on s'obstine à ne pas vouloir régler le vice, le seul remède pratique pour enrayer le fléau. Mais qu'importe que l'on souffre, qu'importe que la génération nouvelle soit empoisonnée dans sa source même, si nos journaux nous rassurent hypocritement sur la stabilité de nos vertus patriarcales. Et de tous ces problèmes nouveaux que crée l'afectement particulièrement le mariage, la procréation, et modifie les conditions du travail, dans les autres pays les journaux les discutent, en cherchent les solutions les plus rationnelles, mais chez nous, nos journaux se gardent bien d'y toucher avant d'avoir reçu le mot d'ordre de prendre telle attitude plutôt que telle autre.

Et si notre presse quotidienne n'a pas d'opinion à elle, lorsqu'il s'agit de questions sociales, il en est de même lorsqu'elle se lance dans les luttes politiques. Trouver dans un article raisonnable dans les journaux quand les partis sont aux prises? Jamais. Il faut noircir les adversaires et blanchir les amis. On ne discute pas, on engage, selon l'expression populaire, on ne raisonne pas, on fait appel à l'esprit de parti et aux préjugés les plus dangereux; on ne défend pas seulement la Vérité, on l'assassine. Les partisans, d'un côté comme de l'autre, applaudissent, mais nigroment plus que ces journaux ont moins de principes que d'appétits, et qu'il faut les entretenir grassement pour les avoir.

C'est ce manque de principes qui enlève toute influence réelle à notre presse quotidienne. Cette presse paraît influencer seulement lorsqu'elle suit le courant populaire; mais, si, par hasard, elle essaie de le remonter, elle s'en va bientôt à la dérive. Aussi, pour ne pas perdre un abonné ou un annonceur, elle est prête à toutes les concessions et à tous les agouillements.

Le public n'est pas assez sot pour ne pas s'en apercevoir. Et le premier venu qui oserait avoir à se plaindre de son journal, ne se gêne pas pour exiger toutes les réparations. S'il faut que le journal se désavoue, il se désavoue, car cette presse aveulée, n'a plus le moindre sentiment de dignité. Et, précisément, après le triomphe du maire Martin, on a vu les journaux qui l'avaient le plus violemment combattu, changer de ton et lui adresser des sourires de fille de tripot s'offrant à celui qui gagne. Notre maire en sera sans doute désarmé, et devant cette soumission à la volonté populacière, les abonnés que ces journaux avaient essayé en vain d'ébranler dans leurs convictions, se montreront magnanimes et continueront leur abonnement.

Bref, la presse de principes n'existe, plus chez-nous, que par les journaux hebdomadaires qui ont conservé, de ce fait même, plus d'influence sur la meilleure classe de lecteurs, malgré leur circulation restreinte, que leurs confrères quotidiens tirés à cent mille exemplaires. Ces journaux hebdomadaires ombattent pour des idées, ont cet avantage de ne pas avoir à compter avec tant de lecteurs imbéciles et, par conséquent, il est plus difficile de les intimider.

En France, c'est la presse parisienne qui fait et défait les ministères, c'est cette presse quotidienne qui dirige l'opinion, parce qu'elle s'appuie sur des principes



LE BON NOTAIRE: — Qui, mon cher client, les obligations municipales sont devenues de nos jours les placements les plus sûrs. Et les obligations de la Ville de la Pointe-aux-Trembles se classent parmi les meilleures sur le marché.

Nouvelle Emission \$200,000.00 Obligations à 6% — 5 ans

LA VILLE DE LA POINTE-AUX-TREMBLES

Date d'émission: 1er novembre 1917.
Date des coupons: 1er mai et 1er novembre de chaque année.
Coupons de \$100.00, de \$500.00 et de \$1,000.00.
Capital et intérêt payables à la Banque d'Hochebourg à Montréal, à Québec et à la Pointe-aux-Trembles.
Cette émission est autorisée par le Lieutenant-gouverneur en conseil de la Province de Québec et par l'Honorable Ministre des Finances à Ottawa.
Opinion légale: MM. Perron, Taschereau, Rinfret, Vallée et Genest.
Prix: le pair et les intérêts accrus.

LES PLACEMENTS MUNICIPAUX, LIMITEE, 50 rue Notre-Dame Ouest MONTREAL

Casier postal: 1497. Téléphone: Main 7683.

et des raisonnements. Ici, parce que notre presse quotidienne ne combat plus pour des idées et est devenue l'instrument docile de ceux qui la terrorisent ou qui la paient, elle n'est seulement pas capable de faire élire l'homme de son choix comme maire de Montréal.

Maxime SEVERE.

(Le "Pays").

AVIS

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, No 256, Cour Supérieure, Dame Mathilda Richard, des cité et district de Montréal, épouse d'Edmond Tréhan, du même endroit, entrepreneur, Demanderesse, vs Le dit Edmond Tréhan, Défendeur. Une action en séparation de biens a été instituée et cette cause, ce jour, Montréal, 4 mars 1918. René Chénervet, avocat de la demanderesse.

AVIS

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, No 4752, Dame Mary Huot, de Montréal, épouse d'Edmond Rodrigue, entrepreneur, du même lieu, demanderesse, vs ledit Edmond Rodrigue, défendeur. Une action en séparation de biens a été instituée dans cette cause.

AVIS

"KIAN NUM CLUB, INCORPORATED".

AVIS

"HIGH WAH CLUB, LIMITED"

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

Passé-Temps
Samelli et dimanche Sessus HAYAKAWA dans Hidden Pearls
Les Pirates Sociaux comédie de MACK SENNETT
Lundi, mardi, mercredi, L'HOMME COUPABLE de François Coppé et la troisième comédie de TOTO.

PARC SOHMER
Overt tous les dimanches à 8 et 8 hrs p.m.
Attractions et la bande du PARC
Admission 10 cts.

GAYETY
SEMAINE DU 22 AVRIL 1918
BOWERYS
Prix populaires à la maison populaire

Ottawa acclame M. Léo Pol Morin
Le pianiste Léo-Pol Morin, qui doit donner son récital vendredi prochain, à l'hôtel Windsor, vient d'être fêté à Ottawa où il donnait cette semaine un récital. Morin a obtenu un succès éclatant et le nombreux public qui assistait au concert n'a pas ménagé ses applaudissements. Avant la fin de la première partie du programme qui consistait en l'œuvre si remarquable de César Franck: "Prélude, Choral et Fugue", l'auditoire était déjà conquis par les qualités brillantes d'exécution et la finesse d'interprétation des œuvres françaises du jeune pianiste canadien. Cet artiste s'impose de plus en plus à l'attention du public, non seulement par la façon merveilleuse d'interpréter les chefs-d'œuvre de la belle école française, mais aussi par l'intérêt que son nom suscite. Tous ses nombreux admirateurs s'empresseront d'aller applaudir vendredi prochain à l'hôtel Windsor. Les billets sont en vente chez Archambault et Lindsay, pour ce concert, qui sera un vrai régal artistique.

BON CONSEIL

No perdez pas votre temps ni votre santé en essayant tous les VIEUX REMÈDES. Recouvrez tout de suite au P. ODUIT ANTISEPTIQUE et BALSAMIQUE dont le succès colossal et sans précédent s'appuie sur des MILLIERS ET DES MILLIERS DE GUÉRISONS. PRENEZ les

CAPSULES CRESOBENE

Vous préviendrez ou vous guérissez infailliblement: MAUX DE GORGE, RHUMES, ENROUEMENTS, GRIPPE, INFLUENZA, BRONCHITES, ASTHME, PNEUMONIE, ETC.

Essayez et vous conviendrez qu'il n'existe rien de comparable. En vente chez tous les marchands de remèdes au prix de 50c le flacon. Expédiés aussi par la poste, dans toutes les parties du Canada et des Etats-Unis, sur réception du prix.

DÉPÔT GÉNÉRAL: **ARTHUR DECARY PHARMACIE**, Casier postal 592 Montréal, Can.



Chemins de fer du gouvernement canadien

Gare Bonaventure Union SERVICE DES TRAINS
En vigueur depuis le 27 janvier 1918
8:20 A.M. — EXPRESS MARITIME, tous les jours, pour Lévis (Québec) via le traversier à Rivière du Loup, Mont-Joli, Campbellton, Moncton, St-Jean, Halifax et Pictou
3:55 P.M. — EXPRESS LOCAL, tous les jours, excepté le dimanche, pour St-Hyacinthe, Drummondville et Nicolet.
6:40 P.M. — OCEAN LIMITE tous les jours, excepté le samedi pour Lévis, (Québec, via le traversier), Rivière du Loup, Mont-Joli, Campbellton, Moncton, St-Jean, Halifax, New-Glasgow et les Synthes, avec correspondance pour Terrebonne. Correspondance directe pour l'île du Prince-Édouard, par l'Océan Limité.
BUREAU DES BILLETS DE LA VILLE: Edifice Transportation, 122 rue St-Jacques, téléphone Main 8700; ou Bonaventure, Hôtel Windsor et 8, Boulevard St-Laurent.

Nos Chapeaux du Printemps

Nous venons de recevoir ce qu'il y a de plus nouveau en chapeaux pour hommes. Ce sont des modèles caractéristiques de style et d'élégance.

MERCERIES
CINQ MAGASINS:

BONIN FRÈRES
107 Sainte-Catherine Est.
669 Sainte-Catherine Est.
1819 Sainte-Catherine Est.
897 Notre-Dame Ouest.
1985 Boul. Saint-Laurent.
Les chapeliers et merciers populaires.



Votre sourire vous vaudra peut-être votre fortune.

Ecoutez

If faut que la

Hausse arrête

dans le coût de la vie



Nous sommes le rempart entre vous et les HAUTS PRIX EN DENTISTERIE.

La dernière mode avoir de belles dents

Vous ne devez avoir ni mauvaise bouche, ni haleine fétide. Les dents malsaines sont trop souvent la cause de la consommation, de la fièvre typhoïde et d'une foule de maladies d'estomac, des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge. Faites traiter vos dents, elles valent leur pesant d'or. Vingt-huit bonnes dents sont 28 médecins qui vous soignent. N'ATTENDEZ PAS.

BUREAUX OUVERTS LE SOIR, DE 7 à 9 HEURES.

Nos dents sont inusables, incassables, sans traces d'artifice. Elles donnent ABSOLUE et entière SATISFACTION aux plus difficiles, et permettent de TOUT manger.



NOS DENTIERIERS SONT FAITS PAR DES EXPERTS

CONSULTEZ NOS DENTISTES DIPLOMES AMERICAINS ET CANADIENS

Nous avons vingt cabinets privés, antiseptiques d'une propreté parfaite, et pourvus d'appareils les plus modernes. Nous prions le public de nous faire une simple visite; il s'étonnera de notre merveilleuse installation électrique qui n'a de rivales qu'à Chicago et à New-York.

OUVERT DE 9 HEURES A. M. A 6 HEURES P. M., ET LE SOIR DE 7 HEURES A 9 HEURES.

Un bon dentier garanti



Veut dire meilleure santé, meilleure apparence, un plus grand bonheur de vivre.

Quelque soit le mauvais état de vos dents ou de vos gencives, votre bouche peut être soignée avec succès à nos bureaux. Une visite à nos bureaux modernes, ne vous fera plus craindre la chaise du dentiste. Demandez à nos nombreux clients ce qu'ils pensent de nous en fait de dentisterie, et nous n'en voulons que leur réponse pour vous convaincre à venir nous faire une visite.



Que vos dents soient le miroir de votre santé.



Nous posons aussi les dents sans palais d'après les méthodes les plus modernes.

Ayez donc de Belles et Bonnes Dents

Pour ceel venez consulter nos Dentistes Experts Américains et Canadiens

Nous fabriquons des dentiers garantis à \$5.00, \$8.00, \$10.00, \$12.00, \$15.00 jusqu'à \$100.00, pour lesquels l'on vous chargerait ailleurs \$12.00, \$15.00, \$20.00 \$25.00, \$30.00 et \$200.00, c'est-à-dire le double de notre prix.



Une visite est sollicitée afin que nous puissions prouver nos avancés.



Tous travaux en art dentaire, garantis, et à la portée de toutes les bourses.

Nos dentistes experts venant de Chicago, New-York, et du Canada, vous donneront une satisfaction positive.

PLOMBAGES EN OR, ARGENT, PLATINE, PORCELAINE.

Nous posons les DENTS.

Sans palais, d'après les méthodes les plus nouvelles.

Ces ponts sont hygiéniques et donnent le plus grand confort.

C'est le dernier mot en art dentaire.— C'est l'absence de toute nuisance mécanique pour la langue et la parole, ainsi que pour la mastication.

Nos dents sont très belles, naturelles et garanties.

Satisfaction à tous.

Extraction des dents absolument sans douleur au moyen de notre fameuse invention la PHENOCAINE

Franco American Dentists

164, RUE ST-DENIS, 164

Un peu plus bas que la rue Ste-Catherine.

En face de l'Université Laval.